



Bon de soutien à l'économie locale



[www.rocheforttransition.be](http://www.rocheforttransition.be)





Bon de soutien à l'économie locale

# Les objectifs

- Réappropriation de la monnaie et de son rôle d'échange <> accumulation des richesses et spéculation
- Relocalisation de l'économie : favoriser les échanges locaux ; protéger voire dynamiser l'emploi local ; et conserver les « plus values » dans la région plutôt que les céder aux multinationales situées à Londres, New-York ou Hong-Kong.
- Diminution de la dépendance énergétique (<> transports des fournitures etc.)  
Amélioration du cadre de vie via l'engagement des commerçants et producteurs locaux à respecter une charte (énergie renouvelable, éviter déchets & gaspillage).
- Solidarité : possibilité à terme de laisser des Voltâ « suspendus »

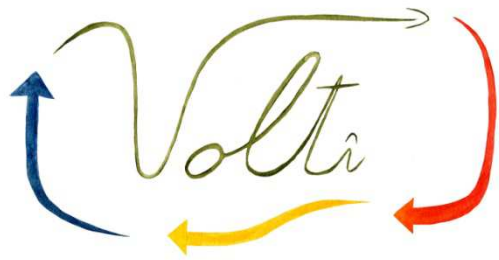


Bon de soutien à l'économie locale

# Les règles du Voltî

*en projet*

- 1 Voltî = 1 euro
- Monnaies échangées entre consommateurs et commerçants. Les deux parties s'engagent dans une démarche qui rencontre les objectifs du Voltî (cf. acte d'adhésion)
- Zone identifiée : 2 bassins de vie (Ciney et Marche-en-Famenne/Rochefort) => 7 communes : Ciney, Hamois, Havelange + Marche-en-Famenne, Nassogne, Rochefort et Somme-Leuze
- Déploiement d'une monnaie papier dans un premier temps. Une monnaie de type électronique pourra être envisagée par la suite.
- Pas de fonte de la monnaie pour instaurer la confiance des utilisateurs, confiance importante au début du projet

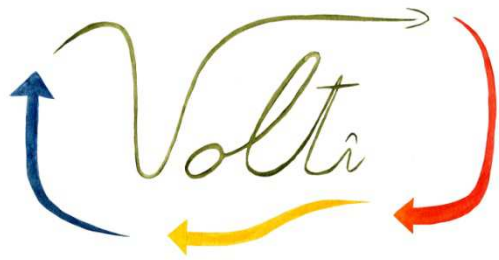


Bon de soutien à l'économie locale

# Les règles du Voltî

*en projet*

- Échange (euros vers Voltî) dans les commerces qui acceptent de devenir « comptoir de change » ou dans un Voltîcentre (membres du comité qui géreront le Voltî).
- Reconversion (Voltî vers euros) uniquement possible pour les commerçants, avec une taxe (rédimage) de 2,5 % pour favoriser l'utilisation des Voltî par ces commerçants dans leur approvisionnement et stimuler le développement d'un circuit local complet production-transformation-consommation (rédimage de 0 % pour les commerçants « comptoirs de change »).
- Création d'un fonds de garantie (« stockage des euros »)
  - ✓ Pour partie, dans une institution bancaire s'inscrivant dans le secteur de la finance solidaire et éthique de façon à permettre des retraits à vue ou très rapides pour répondre aux demandes de reconversion ;
  - ✓ Pour partie, via un organisme accrédité, participation au financement de projets locaux répondant aux critères de la charte (par exemple, microcrédits auprès de commerçants locaux).



Bon de soutien à l'économie locale

# Les règles du Voltî

*en projet*

- Édition et diffusion d'un catalogue reprenant tous les prestataires (mise en réseau)
- Cotisation libre (minimum proposé)
- Bonifications à envisager plus tard et uniquement pour les moins bien nantis (possibilité de ne recevoir que 8 ou 9 Voltî contre 10 euros et « cadeau » de la différence à des membres en difficulté).



Bon de soutien à l'économie locale

# État d'avancement

- Constitution d'un groupe porteur : OK mais à élargir (5-6 membres → 10-15 membres, idéalement réparties sur les différentes communes du projet)
- Détermination de nos objectifs : OK
- Définir l'architecture de la monnaie : OK
- Identifier le cadre légal (TVA, fiscalité etc.) : OK
- Création d'une association : reste à faire (rédaction de statuts, fonder une asbl)



Bon de soutien à l'économie locale

# État d'avancement

- Mise en place du système : reste à faire
  - ✓ Proposer à un groupe restreint d'utilisateurs et commerçants pour tester le système
  - ✓ Recherche d'un mode de financement (Financement participatif ? Sponsoring ? Publicité au dos des billets ?)
  - ✓ Communication générale sur le projet dans la presse
  - ✓ Impression des billets (Illustrations ? Sécurisation !)
- Démarchage des commerçants et diffusion du catalogue des commerçants acceptant le Voltî : reste à faire
- Lancement auprès du grand public (mise sur pied d'un événement & information spécifique dans la presse) : reste à faire

Prochaine réunion : 28 octobre 2015 à 20:00 chez Bénédicte  
Avenue Roi Albert 70 - CINEY